

*Jean-Philippe DEROSIER*  
*Responsable du GRÉCI*  
*Professeur de Droit public*

Le 18 septembre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le GRÉCI présentera le résultat de ses travaux le 4 octobre, jour du soixante-cinquième anniversaire de la Constitution, au Palais du Luxembourg.**

Faut-il élargir le champ du **référendum** ? Comment octroyer plus de place à la **parole des citoyens** ? Est-il nécessaire de procéder à un **rééquilibrage des pouvoirs** ? Comment peut-on renforcer le **Parlement** et améliorer la procédure législative ? Le **Conseil constitutionnel** doit-il être transformé en Cour suprême ? Quels **nouveaux droits** garantir ?

Autant de questions que se sont posés et qu'ont étudiées la quarantaine d'universitaires français, spécialistes de droit constitutionnel, réunis par le **Professeur Jean-Philippe Derosier** (Université de Lille, membre de l'Institut Universitaire de France) au sein du Groupe de réflexion sur l'évolution de la Constitution et des institutions (GRÉCI). Les discussions ont eu lieu depuis le mois de janvier et elles ont débouché **sur 130 propositions, articulées autour de 17 thèmes.**

Elles seront **présentées et discutées publiquement le mercredi 4 octobre 2023, en matinée, au Palais du Luxembourg.** Ce jour, la Constitution de la V<sup>e</sup> République aura 65 ans, égalant la Constitution de la III<sup>e</sup> République (1875-1940) qui est, à ce jour, la plus durable de notre histoire.

Le Président du Sénat ouvrira le colloque.

Des exposés mettront en avant certaines propositions du Groupe de réflexion. Un débat politique sera organisé sur « République renouvelée ou nouvelle République ? ». Un temps d'échange conclura l'événement.

### **Composition du GRÉCI :**

40 spécialistes de droit constitutionnel, droit des collectivités territoriales, droit de l'Union européenne et droit international.

Jean-Philippe Derosier a réuni des professeurs de toutes les générations, de jeunes spécialistes et d'autres qui ont déjà eu des expériences au sein des institutions. Parmi lesquels :

- Jean-Jacques URVOAS, ancien Garde des Sceaux,
- Bertrand MATHIEU, ancien membre du Comité Balladur et ancien Conseiller d'État en service extraordinaire,
- Guillaume TUSSEAU, ancien membre de la Commission Bartolone-Winock,
- Didier MAUS, conseiller d'État honoraire, ancien membre du Comité Vedel.

### **Demande d'accréditation presse :**

Formulaire à remplir : <https://forms.gle/JGjmMAFjvx7yRDtNA>